

Sainte-Marie, le 14.05.2021

Le Proviseur

A l'attention des responsables légaux  
des élèves du LP I. Amelin



LYCÉE PROFESSIONNEL  
RUE MARCEL GOULETTE  
DUPARC 97438 SAINTE MARIE  
Tél: 0262 93 17 00 • Fax: 0262 53 71 57

Site internet

<http://lycee-isnelle-amelin.ac-reunion.fr>

### Direction

Affaire suivie par :  
Secrétariat de direction  
☎ 02 62 93 17 01  
✉ 02 62 53 71 57  
ce.9740921h@ac-reunion.fr

### **Objet : Plan de continuité pédagogique – Reconduction à partir du 17.05.2021**

Madame, Monsieur,

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, de manière à limiter le nombre d'élèves en établissement, sans affecter la préparation aux examens et en préservant les élèves les plus fragiles, le plan de continuité pédagogique en vigueur au LP isnelle AMELIN depuis le 12 avril 2021 est reconduit selon les mêmes modalités.

Pour rappel, les modalités retenues en Conseil Pédagogique et devant les membres du Conseil d'Administration sont les suivantes :

#### CONSTANTES

Les cours sont maintenus selon l'emploi du temps ordinaire pour :

- Les élèves des classes d'examen : Term CAP et Term BAC PRO
- Les élèves accompagnés d'un AESH et les élèves de l'Ulis
- Les élèves de BTS 1 et 2
- Les classes à un seul groupe

#### MODIFICATIONS

Les edt sont modifiés, uniquement pour les classes de **2ndes et de 1ères de plus de 17 élèves**, selon le principe suivant : **les élèves du groupe 1 sont en établissement en semaine A ; les élèves du groupe 2 sont en établissement en semaine B.**

Ex. Semaine du 17 au 21 mai (semaine B) : le groupe 2 est en établissement

Semaine du 25 au 28 mai (semaine A) : le groupe 1 est en établissement

Classes concernées (2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> de plus de 17 élèves) :

DIVISION	Effectif	SEMAINE A	SEMAINE B
1 ARCU	29	1 ARCU G1	1 ARCU G2
1 COM A	29	1 COM A G1	1 COM A G2
1 ECP	23	1 ECP G1	1 ECP G2
1 MMV B	22	1 MMV B G1	1 MMV B G2
1 TL	24	1 TL G1	1 TL G2
1GAA	30	1GAA G1	1GAA G2
2 C MVF	23	2 C MVF G1	2 C MVF G2
2 ECP	24	2 ECP G1	2 ECP G2
2 MMV	24	2 MMV G1	2 MMV G2
2 RC A	30	2 RC A G1	2 RC A G2
2 RC B	29	2 RC B G1	2 RC B G2
2C COIF	22	2C COIF G1	2C COIF G2
2CEPOCA	21	2CEPOCA G1	2CEPOCA G2
2CEPOCB	25	2CEPOCB G1	2CEPOCB G2
2GATL A	29	2GATL A G1	2GATL A G2
2GATL B	30	2GATL B G1	2GATL B G2

Sur les cours ordinairement prévus en **classe complète**, le professeur chargé de l'enseignement recevra le groupe présent. Concernant le groupe absent :

- L'enseignant n'est pas tenu d'assurer le suivi en distanciel sur le créneau horaire. Le cours pourra être décliné en distanciel asynchrone.
- Cependant, si les conditions matérielles et le débit le permettent, le cours distanciel synchrone pourra être initié.

Sur les cours ordinairement prévus en **groupe**, mais dont le groupe est en isolement, il est, dans la mesure du possible, demandé aux professeurs d'assurer l'enseignement à distance aux horaires prévus à l'EDT du groupe (cours synchrone). Des salles et du matériel informatique seront mis à la disposition des enseignants à cet effet.

M. Philippe Bénard  
Proviseur